



Préavis d'adjudication de contrat (PAC)

1. PAC

Le PAC est un avis public destiné aux fournisseurs pour leur faire part de l'intention d'un ministère ou d'un organisme d'attribuer à un fournisseur sélectionné à l'avance un contrat pour des biens, des services ou des travaux de construction, ce qui permet aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé des capacités. Si aucun autre fournisseur ne présente d'énoncé des capacités qui satisfait aux exigences établies dans le PAC, au plus tard à la date de clôture indiquée dans le PAC, l'agent de négociation des contrats peut alors procéder à l'attribution du contrat au fournisseur sélectionné à l'avance.

2. Définition des besoins

Le ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest (DEO) requiert les services d'un entrepreneur pour effectuer une analyse de l'environnement de l'industrie de l'Ouest canadien (couvrant les provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba) portant sur les capacités propres aux retombées industrielles et technologiques (RIT)^a qui sont pertinentes du point de vue de la [Politique des retombées industrielles et technologiques \(RIT\)](#). Cette dernière comprendra des produits livrables tels que des profils de l'industrie, des cartes localisant les concentrations de capacités particulières, des répertoires d'entreprises concernées par les RIT^b sous des catégories définies par DEO, des formats de présentation et d'autres renseignements.

L'analyse de l'environnement permettra également de répertorier les établissements postsecondaires et de recherche publique dont les activités de programmation, de développement des compétences, de formation ou de recherche se situent dans des domaines liés à la Politique des RIT.^c L'élaboration d'un profil des établissements postsecondaires et des établissements de recherche publics fera également partie du projet, ainsi que des répertoires des établissements concernés par les RIT sous les catégories définies par DEO. L'analyse de l'environnement inclura aussi des associations industrielles de l'Ouest canadien dont les membres disposent de capacités qui sont pertinentes dans le contexte de la Politique des RIT. L'élaboration des profils des associations industrielles et l'analyse associée seront également comprises dans le projet.

Les domaines d'intervention indiqués dans l'encadré ci-dessous (Résumé des domaines d'intérêt du projet) doivent être couverts par les produits élaborés dans le cadre du contrat. Veuillez noter que les produits livrables du contrat définitif ne se limiteront pas exclusivement à ce qui est précisé dans le présent document et sont sujets à des modifications.

Résumé des domaines d'intérêt du projet

Domaine d'intérêt – Aperçu du secteur

- a. Aperçu des tendances de l'industrie de la défense susceptibles d'avoir une incidence sur l'industrie de l'Ouest canadien, les établissements postsecondaires (EPS) et les établissements de recherche publics (ERP) concernés par les RIT. Par exemple :
 - o les domaines de demande croissante liés aux priorités du gouvernement en matière de dépenses consacrées à la défense;
 - o les futurs domaines de demande potentielle basés sur les tendances de l'industrie (par exemple, la haute technologie, l'espace);
 - o le profil de l'offre du côté de l'Ouest, y compris les capacités des entreprises ainsi que des EPS et des ERP en matière de biens et services liés à l'approvisionnement (notamment les technologies croisées);
 - o le résumé de l'ensemble des écarts entre les principaux domaines de demande et le potentiel d'offre de l'industrie de l'Ouest et des EPS et ERP.

Domaine d'intérêt – Analyse de l'industrie des entreprises de l'Ouest canadien

- b. Créer des répertoires des entreprises concernées par les RIT en fonction des capacités propres aux RIT. Inclure des cartes de l'industrie et de la répartition géographique – y compris des cartes indiquant la répartition des entreprises et des capacités par sous-secteur – aérien, terrestre et maritime liés à la défense, et par capacité propre aux RIT de DEO.
- c. Le répertoire des entreprises concernées par les RIT qui appartiennent à des Autochtones. Inclure des



cartes de l'industrie et de la répartition géographique – y compris des cartes indiquant la répartition des entreprises et des capacités par sous-secteur – aérien, terrestre et maritime liés à la défense, et par capacité propre aux RIT de DEO.

- d. Les recettes par sous-secteur, y compris les sous-secteurs aérien, terrestre et maritime liés à la défense, et par capacité propre aux RIT.
- e. Les comparaisons nationales des contributions au PIB et de l'emploi par capacité propre aux RIT (la région de l'Ouest comparativement au reste du Canada et la comparaison des quatre provinces de l'Ouest les unes par rapport aux autres).
- f. Les partenaires d'exportation et d'importation^d – les exportations et les importations par sous-secteur si possible, y compris la valeur en dollars.
- g. Le profil de la main d'œuvre, y compris les types de professions et le nombre d'employés, ainsi que des données démographiques clés, notamment le sexe et le groupe d'âge pour les sous-secteurs. Dans la mesure du possible, inclure les tendances de l'offre et de la demande professionnelles (les perspectives et les projections).

Domaine d'intérêt – Établissements postsecondaires (EPS) et établissements de recherche publics (ERP) concernés par les RIT dans l'Ouest canadien

- h. Le répertoire des EPS et des ERP axés sur les capacités liées aux RIT ou pertinentes relativement à celles-ci. Inclure des cartes et la répartition géographique – y compris des cartes indiquant la répartition des EPS et des ERP ainsi que des capacités par sous-secteur – soit les sous-secteurs aérien, terrestre et maritime liés à la défense, et par capacité propre aux RIT.
- i. Un répertoire des possibilités de programmation, de développement des compétences et de formation, ainsi que des domaines d'expertise en matière de recherche qui sont pertinents dans le contexte de la Politique des RIT.
- j. La carte et la répartition géographique des installations d'enseignement et de formation (EPS et ERP) administrés par des Autochtones.
- k. Un répertoire des possibilités de programmation, de développement des compétences et de formation, ainsi que des domaines d'expertise en matière de recherche qui sont pertinents dans le contexte de la Politique des RIT pour les peuples autochtones.

Domaine d'intérêt – Associations industrielles au Canada

- l. La carte des associations industrielles concernées par les RIT au Canada (indiquant l'emplacement physique du siège social de chaque association ainsi que l'emplacement et le nombre de membres de chaque association).
- m. L'analyse du paysage des associations industrielles concernées par les RIT dans l'Ouest canadien par rapport au reste du Canada (y compris les associations nationales, le cas échéant).
- n. L'analyse de la capacité relative des associations industrielles (p. ex. le nombre d'employés, le nombre de membres, les sources de financement, les montants de financement).
- o. La comparaison du financement accordé aux associations industrielles par les agences de développement régional à l'échelle du Canada (actuel et passé).
- p. Les renvois aux entreprises indiquées dans le profil de l'industrie qui sont membres d'une association industrielle.

Domaine d'intérêt – Programmes de financement du soutien du gouvernement

- q. Le répertoire des programmes de financement fédéraux et provinciaux, par province, qui soutiennent le développement des capacités propres aux RIT (p. ex. le Fonds stratégique pour l'innovation, le programme Innovation pour la défense, l'excellence et la sécurité).

Domaine d'intérêt – Conclusions et recommandations

3. Critères d'évaluation de l'énoncé des capacités (exigences essentielles minimales)

Tout fournisseur intéressé doit démontrer au moyen d'un énoncé des capacités qu'il satisfait aux exigences suivantes :

- (a) Expérience de travail sur au moins deux contrats de portée et de complexité semblables;
- (b) Expérience de travail avec d'autres ministères au sein du gouvernement du Canada;



- (c) Connaissance et compréhension de la Politique des retombées industrielles et technologiques, y compris la proposition de valeur;
- (d) Être titulaire d'un baccalauréat dans un domaine lié au travail à entreprendre. La préférence pourrait être accordée aux entrepreneurs titulaires d'un diplôme d'études supérieures.

4. Applicabilité des accords commerciaux

Le présent achat n'est assujéti à aucun accord commercial. Les dispositions de tout contrat subséquent seront telles que la responsabilité éventuelle totale du Canada sera limitée à une valeur inférieure aux seuils des accords commerciaux applicables.

5. Justification du recours à un fournisseur sélectionné à l'avance

La fonction principale de l'équipe des RIT de DEO est d'aider à jumeler les entreprises et organismes de l'Ouest canadien à des entreprises ayant des obligations en matière de RIT et d'établir des liens entre les entreprises de l'Ouest. DEO cherche à obtenir des renseignements qui faciliteront ce processus. DEO s'efforce d'élargir sa base de données sur les capacités des entreprises et des organismes, et OMX est le seul organisme connu pour ce qui est de maintenir une base de données évolutive sur les entreprises et les organismes qui sont pertinents pour la portée de ces travaux. DEO aura accès aux bases de données d'OMX pendant et après le projet et sera en mesure de tenir des fichiers à jour après avoir reçu de la part d'OMX les renseignements sur les capacités.

OMX a démontré sa connaissance des entreprises de l'Ouest canadien ainsi que des EPS et de ERP, et de la façon dont la Politique des RIT est liée à ces types d'intervenants. OMX a également produit par le passé des rapports portant précisément sur l'industrie de la défense et de l'aérospatiale dans les provinces de l'Ouest canadien. En tant qu'agence de développement régional, les données propres aux régions de l'Ouest sont utiles et peuvent orienter le travail de DEO à l'avenir.

OMX maintient une plateforme spécialisée dans l'accès aux projets de marchés et l'analyse des retombées économiques des organismes dans l'industrie nationale et internationale de la défense et de l'aérospatiale. La base de données d'OMX contient des renseignements à jour et permettra d'achever le projet dans un délai de trois mois. Ceci est important, car le résultat de ce projet vise à appuyer l'élaboration d'une stratégie de travail interne de DEO prévue avant la fin de l'exercice 2020-2021. OMX sera facilement en mesure de fournir les renseignements requis, ce qui diminuera les coûts. DEO a passé en revue les types de rapports fournis par OMX, et ceux-ci répondent à nos besoins immédiats. DEO suit les capacités industrielles au moyen de catégories très semblables à celles utilisées par OMX. Les renseignements fournis à DEO par OMX correspondront donc étroitement et pourront être facilement intégrés dans les bases de données existantes de DEO.

6. Exception(s) au Règlement sur les marchés de l'État

L'exception suivante au Règlement sur les marchés de l'État est invoquée pour cet achat en vertu de l'alinéa :

- 6d) – « le marché ne peut être exécuté que par une seule personne ».

7. Titre de propriété intellectuelle

Le titre de propriété intellectuelle découlant du contrat proposé reviendra à l'entrepreneur.

8. Période du contrat proposé ou date de livraison

Le contrat proposé est pour une période d'environ trois (3) mois, à partir de la date d'attribution jusqu'au 30 octobre 2020 environ. Il n'y aura pas de périodes d'option.

9. Coût estimatif du contrat proposé

La valeur maximale estimée du contrat est de 65 000,00\$ (TPS /TVH en sus).



10. Nom et adresse du fournisseur sélectionné à l'avance

Offset Market Exchange Inc.
701-460, rue Richmond Ouest
Toronto (Ontario)
M5V 1Y1
Canada

11. Droit des fournisseurs de présenter un énoncé des capacités

Les fournisseurs qui estiment être pleinement qualifiés et prêts à fournir les biens, les services ou des services de construction décrits dans ce PAC peuvent présenter par écrit un énoncé des capacités à la personne-ressource dont le nom figure dans cet avis d'ici la date de clôture, laquelle est aussi précisée dans cet avis. L'énoncé de capacités doit clairement démontrer que le fournisseur satisfait aux exigences publiées.

12. Date de clôture pour la présentation d'un énoncé des capacités

La date et l'heure de clôture pour l'acceptation d'énoncés des capacités sont le **5 août let 2020 à 15 h (HAR)**.

Les demandes de renseignements et les énoncés des capacités doivent être envoyés à :

Nom : Michelle Owens
Titre : Directrice du service des approvisionnements
Adresse : 9700, avenue Jasper Nord-Est
Edmonton (Alberta)
T5J 4H7
Canada
Téléphone : 780 495-4217
Courriel : michelle.owens@canada.ca

^a **Capacité propre aux RIT** : La liste des capacités propres aux RIT de DEO comprend les capacités couramment recherchées par les principaux entrepreneurs d'un contrat de défense lors de l'établissement des chaînes d'approvisionnement liées aux acquisitions de matériel de défense ou lors de la détermination des possibilités d'investissement pour satisfaire aux obligations en matière de RIT. Ces capacités sont basées sur les définitions des RIT du secteur de la défense d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE), les capacités industrielles des (CIC) et les définitions de DEO. Il existe 26 catégories de capacités plus larges, chacune d'entre elles ayant différentes sous-catégories.

^b **Entreprise concernée par les RIT** : Une entreprise dont les capacités peuvent intéresser des soumissionnaires ou des entrepreneurs potentiels dans le cadre d'un projet d'acquisition de matériel de défense. Cela comprend les entreprises dont les capacités sont directement liées à l'équipement ou aux services achetés par le Canada, ainsi que les entreprises ayant des capacités uniques ou novatrices qui, bien qu'elles ne soient pas directement liées à l'équipement ou aux services achetés par le Canada, peuvent présenter un intérêt pour les soumissionnaires ou les entrepreneurs compte tenu de leur gamme de produits et de leur secteur d'activité (p. ex. les technologies de l'intelligence artificielle, la fabrication de pointe, l'écotechnologie et la visualisation de données).

^c **Établissement postsecondaire et établissement de recherche publique concernés par les RIT** : La Politique des RIT encourage les partenariats d'investissement liés aux RIT avec les établissements universitaires et de recherche publique canadiens, y compris la formation des consortiums de recherche, pour créer un environnement qui soutient l'innovation de calibre mondial et permet la fusion de l'expérience industrielle pratique avec la connaissance et la recherche universitaires. Pour motiver les soumissionnaires à établir des partenariats avec des universités et des collèges canadiens, des points supplémentaires peuvent être accordés en fonction des activités de R et D que les soumissionnaires et leurs principaux fournisseurs proposent d'entreprendre avec des établissements postsecondaires canadiens agréés. Les principaux entrepreneurs peuvent choisir d'investir dans les EPS et les ERP si ces établissements sont spécialisés dans des domaines complémentaires aux capacités propres aux RIT (remarque : il s'agit d'une définition condensée des termes).

^d Les pays vers lesquels les biens et services sont exportés ou à partir desquels ceux-ci sont importés.